

Le dix-huit avril deux mille quatorze, convocation du conseil municipal adressée par écrit individuellement à chacun des conseillers pour la session ordinaire qui se tiendra le vingt-cinq avril deux mille quatorze.

**CONSEIL MUNICIPAL**  
Séance ordinaire du 25 avril 2014 – 20 heures

A l'ordre du jour :

- |   |  |
|---|--|
| 1. Election du secrétaire de séance       | 2. Adoption du procès—verbal de la dernière séance |
| 3. Subventions communales et hors commune | 4. Vote taux des quatre taxes                      |
| 5. Questions diverses                     |  |

Les membres composant le conseil municipal de LE TILLEUL se sont réunis en mairie, le dix avril deux mille quatorze à vingt heures sous la présidence de Monsieur Laurent Langé , adjoint au Maire.

Etaient présents : M. Philippe Paumier, Mme Sandrine Lethuillier adjoints, M. Sébastien Delahais, Mme Caroline Dubuc, M. Jacques Delaunay, Mme Sandrine Baudouin, Mme Elise Borel, Mme Sophie Goncalves, M. Philippe Villamaux, Mme Edith Hanin.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Monsieur Raphaël Lesueur avait donné pouvoir à Monsieur Langé.

Monsieur Jean-Jacques Baray avait donné pouvoir à Madame Edith Hanin

Monsieur Stéphane Poret avait donné pouvoir à Madame Sandrine Lethuillier .

Absente : Mme Elise Bolla-Duboc

#### **Election du secrétaire de séance**

Mme Sophie Goncalves a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le conseil municipal (article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales).

#### **Adoption du procès-verbal de la dernière séance**

Le procès-verbal de la séance du 10 avril 2014 adressé à chacun des membres n'appelle aucune observation. Il est adopté à l'unanimité.

#### **Subventions communales et hors commune**

Le conseil municipal vote le montant des diverses subventions allouées

##### Commune

Anciens combattants	300,00 €	C.L.S.T.	160,00 €
Concours équestres	160,00 €	Coopérative scolaire	160,00 €
Renouveau Tilleulais	300,00 €	Union Sportive Tilleulaise	610,00 €
Voyage scolaire	900,00 €	Tennis Club Tilleulais	200,00 €

##### Hors commune

A.D.M.R.	100,00 €	Arc-en-Ciel	60,00 €
FNATH	50,00 €	Croix Rouge Française	300,00 €
Enfance inadaptée Fécamp	90,00 €	Association Thil de France	100,00 €
Amicale Sapeurs Pomiers Etretat	200,00 €	Prévention routière	130,00 €
Centre Formation MF La Cerlangue	70,00 €	Comité jumelage du canton	100,00 €
Harmonie Gonneville la Mallet	120,00 €		
Association sportive collège Criquetot	50,00 €		
Association Attelage Seine-Maritime	350,00 €		

Il est prévu de réétudier pour 2015 l'attribution et le montant des subventions .

### Vote taux des quatre taxes

Les membres du conseil municipal décident à l'unanimité de reconduire le taux des quatre taxes locales :

- Taxe d'habitation	13,31 %
- Taxe foncier bâti	14,40 %
- Taxe foncier non bâti	40,26 %
- Cotisation foncière des entreprises	20,19 %

### Questions diverses

**M. Paumier** informe que la chorale de l'association l'Arche d'Etretat donnera un concert le vendredi 9 mai, à 20 heures 30, en l'église Saint-Martin du Tilleul.

**Mme Lethuillier** confirme que l'organisation du repas offert aux aînés de la commune le 8 mai prochain est totalement mise au point mais elle demande des précisions concernant la cérémonie commémorative du 8 mai aux monuments aux morts. Madame Baudouin lui confirme la participation des enfants scolarisés au Tilleul. L'horaire sera communiqué dès l'aval de M. Duchaussoy, président de l'amicale des anciens combattants du Tilleul.

**Mme Hanin** signale des excavations Rue Le Conquérant. Le nécessaire sera fait par les employés communaux qui les combleront avec du béton et non avec de l'enrobé à froid en raison de la température fraîche de la saison.

En outre, concernant le fleurissement de la commune, la dépense sera légèrement plus élevée que l'an passé.

**Mme Baudouin** a rencontré les instituteurs de la commune qui sont prêts à participer aux préparatifs de la cérémonie du centième anniversaire de la Première Guerre mondiale, le 11 novembre prochain.

**M. Delahais** intervient à la demande de M. Baudoin, boulanger qui souhaiterait la pose d'un panneau « Arrêt minute » sur le trottoir devant le magasin. Ce problème sera examiné lors de la réunion de la commission de sécurité prévue le 23 mai prochain.

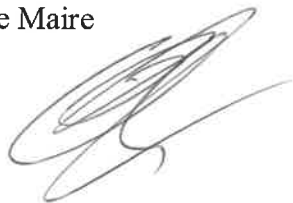
**Mme Goncalvez** a été interpellée par les parents d'élèves concernant la sécurité au niveau de l'école. Elle demande également la possibilité d'installer des rails sécurisés de stationnement de bicyclettes pour les collégiens

Ces questions seront examinées par la commission de sécurité.

Elle s'interroge sur la nouvelle réforme des rythmes scolaires. Cette question sera débattue lors de la prochaine réunion du SIVOS.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 45.

Le Maire



Le secrétaire de séance



Les membres du conseil municipal

